

UN GUIDE DE RESSOURCES POUR LES DÉFENSEUR·E·S

Soutenir l'initiative du Bureau du Procureur de la Cour Pénale Internationale pour un Document de Politique relatif à la persécution liée au genre



HUMAN RIGHTS &
GENDER JUSTICE CLINIC

MAIN STREET
LEGAL SERVICES

CUNY SCHOOL OF LAW

Qu'est-ce que le document de politique ?

Le Bureau du Procureur (BDP) de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé récemment l'élaboration d'un document de politique générale relatif à la persécution liée au genre. Il s'agit d'une occasion cruciale de clarifier les normes mondiales contre la persécution liée au genre et de renforcer et promouvoir la reconnaissance et la responsabilité en la matière.

Dans les conflits à travers le monde entier, de l'Irak à la Colombie, des acteurs armés commettent des violences sexistes. Beaucoup de ces crimes constituent la persécution sexiste, qui est le chef d'accusation disponible en vertu du droit pénal international de garantir la responsabilité ces crimes. Malgré cela, les auteurs de persécutions sexistes ne sont pratiquement jamais poursuivis.

L'inclusion de la persécution sexiste en tant que crime contre l'humanité dans le Statut de Rome, qui a établi la CPI, offre l'opportunité de reconnaître de manière significative ces crimes. Cependant, la CPI n'a jamais réussi à engager de poursuites réussies pour persécution sexiste. Grâce à votre contribution, le document de politique générale fournira la clarté nécessaire aux parties

prenantes de la CPI pour modifier cette tendance.

Il existe plusieurs mécanismes de responsabilité, tels que des modèles de justice réparatrice, les tribunaux internationaux et les procédures judiciaires nationales. La première étape de tout processus de justice consiste à s'accorder sur ce qui constitue un crime ou un acte répréhensible. La création d'un document de politique générale sur la persécution liée au genre permettrait de clarifier le fait que ces crimes sont répréhensibles et que leurs auteurs doivent être tenus responsables.

Dans les années 1990, MADRE et la clinique HRGJ ont coordonné le Women's Caucus for Gender Justice, une coalition mondiale d'activistes des droits des femmes qui a réussi à faire en sorte que le Statut de Rome prenne en compte la violence sexiste en ajoutant la persécution sexiste comme crime. En 2018, MADRE, la clinique HRGJ et d'autres alliés ont à nouveau mené une coalition qui a clarifié la compréhension de la persécution de genre dans le Statut de Rome pour le brouillon de traité sur les crimes contre l'humanité. Nous nous rassemblons une fois plus pour faire enfin avancer la reconnaissance de la persécution liée au genre.

Ce document de politique affectera nos droits pour les générations à venir.

Quel est le processus de consultation ?

Le Bureau du Procureur a ouvert la première période de commentaires pour le document de politique. Celle-ci se clôturera le 18 mars 2022. Les parties prenantes peuvent apporter leur contribution au processus de rédaction pendant cette période.

Le Procureur est d'avis que les consultations externes sur ses politiques et ses méthodes de travail sont importantes pour maintenir et renforcer la transparence et la prévisibilité, et pour générer les politiques les plus complètes. La société civile est encouragée à faire des soumissions.

Cette première consultation servira de base à l'élaboration de la version initiale du document de politique générale, qui sera publiée en septembre 2022. Le Bureau du Procureur ouvrira ensuite une deuxième période de consultation pour recueillir des commentaires plus spécifiques et plus concentrés sur le brouillon initial. La version finale du document politique sera publiée en décembre 2022.

Outre la contribution des parties prenantes, le contenu du document de politique sera fondé sur le Statut de Rome et d'autres instruments réglementaires de la CPI, ainsi que sur les principes et règles du droit international.



Comment la société civile peut-elle participer ?

Signer la lettre ouverte

MADRE fait fonction de centre d'échange pour les commentaires et a compilé les réactions des organisations féministes du monde entier. Un résumé de cette compilation est disponible dans [une lettre à signer ici](#).

La Clinique des droits humains et de la justice de genre (HRGJ) de la Faculté de droit de CUNY compile les réactions des principales parties prenantes, notamment des gouvernements, des institutions internationales et des organisations.

Écrire votre propre soumission

Partagez vos perspectives directement avec le Bureau du Procureur en rédigeant une soumission. Par exemple, votre soumission peut détailler les formes de persécution sexiste qui se produisent dans votre région ou comment ces crimes ont un impact sur les personnes à l'intersection de multiples formes d'oppression ou de discrimination. Les commentaires peuvent être envoyés d'ici le vendredi 18 mars 2022 à :

OTP.Policies@icc-cpi.int

Faire passer le mot

Partagez ce guide de ressources avec vos réseaux, et rassemblez les organisations de votre communauté pour assurer que vos perspectives font partie de ce processus historique. Pour rester impliqué, [cliquez ici](#) et remplissez le formulaire.